

TABLEAU SYNOPTIQUE DES RESTRICTIONS EN PERIODE TOURISTIQUE

Dates d'application 2025 /2026 tous les jours du 23.12.25 au 19.04.26 tous les samedis du 20.06.26 au 17.10.26 tous les jours du 11.07.26 au 21.08.26	Zone 1 Zone vieux village des Stations: Chandolin, Grimentz, St-Luc et Zinal	Zone 2 Zone à bâtrir des Stations: Chandolin, Grimentz, St-Luc et Zinal	Zone 3 territoire communal hors station
Catégorie 1 Terrassements, travaux spéciaux, forages, engins hydrauliques ou pneumatiques et autres travaux similaires	INTERDIT: tous les jours du 23.12.25 au 19.04.26 tous les samedis du 20.06.26 au 17.10.26 tous les jours du 11.07.26 au 21.08.26	INTERDIT: tous les jours du 23.12.25 au 19.04.26 tous les samedis du 20.06.26 au 17.10.26 tous les jours du 11.07.26 au 21.08.26	Autorisé du lundi au vendredi: 08h00 - 12h00 13h00 - 18h00 Samedi, dimanche et jours fériés : INTERDIT
Catégorie 2 Démolitions,travaux de gros œuvre, travaux extérieurs de second œuvre	INTERDIT : tous les jours du 23.12.25 au 19.04.26 tous les samedis du 20.06.26 au 17.10.26 tous les jours du 11.07.26 au 21.08.26	Autorisé du lundi au vendredi: 08h00 - 12h00 / 13h00 - 18h00 du 23.12.25 au 11.01.26 du 07.02.26 au 01.03.26 du 02.04.06 au 19.04.26 09h00 - 12h00 / 13h00 - 18h00 Transport + de 50m³/jour soumis à autorisation Samedi, dimanche et jours fériés : INTERDIT	Autorisé du lundi au vendredi: 08h00 - 12h00 13h00 - 18h00 Samedi, dimanche et jours fériés : INTERDIT
Catégorie 3 Travaux intérieurs de second œuvre, débroussailleuse, tronçonneuse, tondeuse,...	Autorisé du lundi au samedi: 08h00 - 12h00 13h00 - 18h00 Dimanches et jours fériés: interdit	Autorisé du lundi au samedi: 08h00 - 12h00 13h00 - 18h00 Dimanches et jours fériés: interdit	Autorisé du lundi au vendredi: 07h30 - 12h00 13h00 - 19h00 Le samedi: 08h00 - 12h00 13h00 - 19h00 Dimanches et jours fériés: interdit